

Inauguration du passage piéton arc-en-ciel, place Jean-Jaurès

Saint-Étienne - mardi 19 mai 2026

Quel plaisir de vous retrouver aujourd'hui place Jean-Jaurès pour l'inauguration de ce passage piéton aux couleurs arc-en-ciel, dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie célébrée chaque année le 17 mai.

Ce moment est à la fois simple dans sa forme et fort dans sa portée symbolique.

Simple, parce qu'il s'agit d'un aménagement visible dans l'espace public, au cœur de notre centre-ville. Mais fort, parce qu'il traduit concrètement une conviction : celle que l'espace public doit être un lieu où chacune et chacun se sent reconnu, respecté et légitime, quelle que soit son orientation sexuelle, son identité de genre ou son parcours de vie.

À travers cette réalisation, la Ville de Saint-Étienne en partenariat très étroit avec les services de l'Etat (Préfecture de la Loire) affirme clairement leur engagement contre toutes les formes de discrimination et de haine visant les personnes LGBTQIA+.

Cet engagement n'est ni abstrait, ni de circonstance. Il répond à une réalité encore trop présente.

Aujourd'hui encore, des femmes et des hommes subissent des insultes, des violences, des discriminations, parfois des agressions, par le simple fait de vouloir être eux-mêmes. Je rappelle que dans notre département, ce sont 50 infractions LGBT+ enregistrées par les forces de sécurité en 2024 sans compter toutes celles non enregistrées. On se souvient, notamment, des agressions qui se sont produites en mai et juin 2025 à l'occasion de la marche des fiertés, ainsi que vers le skate parc du Zenith.

Aujourd'hui encore, des jeunes vivent l'isolement, la peur du rejet ou le harcèlement. Aujourd'hui encore, des personnes hésitent à tenir la main de leur compagnon ou de leur compagne dans

l'espace public par crainte du regard ou des réactions.

Face à cela, nous avons un devoir collectif : celui de ne jamais banaliser les discriminations et de faire vivre concrètement les valeurs d'égalité, de dignité et de respect.

Ce passage piéton arc-en-ciel participe modestement mais clairement à cette ambition. Il est un signe de visibilité, un message de soutien, un rappel que la République protège toutes et tous, sans distinction.

Je veux d'ailleurs saluer le travail et l'engagement des nombreuses associations présentes aujourd'hui : Fiertés Saint-Étienne, Le Refuge, ENIPSE, SOS Racisme, mais aussi Transaide, Coli'queer, Why Me, Face à Face, Démineurs ou encore Triangle Rose.

Par votre action quotidienne,
vous accompagnez,
vous écoutez,
vous sensibilisez
... et vous faites progresser les mentalités.

Je remercie également les services municipaux qui ont permis la concrétisation de ce projet dans le respect des règles de sécurité et de signalisation routière. Le choix qui a été fait — avec ces marquages arc-en-ciel de part et d'autre du passage piéton — permet d'allier visibilité symbolique et conformité réglementaire.

Cette inauguration s'inscrit également dans une dynamique plus large. Dans les prochaines semaines, notre ville accompagnera le Mois des fiertés et la Marche des fiertés du 6 juin, devenue en quelques années une démonstration impressionnante de visibilité, une mobilisation et une célébration de la diversité à Saint-Étienne.

La Ville sera au rendez-vous de cet engagement, parce qu'une ville inclusive est une ville plus forte, plus fraternelle et fidèle aux valeurs républicaines qui sont les nôtres.

Enfin, je voudrais dire un mot plus personnel. Les combats contre l'homophobie et la transphobie ne concernent pas uniquement les personnes directement touchées. Ils nous concernent collectivement. Car derrière ces combats, demeure le principe que chacun doit pouvoir vivre librement, aimer librement et être pleinement soi-même dans notre République une et indivisible.

C'est bien cette liberté que nous célébrons aujourd'hui.

Et c'est cette vigilance que nous devons continuer à porter ensemble.

Régis Juanico,

Maire de Saint-Étienne

Président de Saint-Étienne Métropole